



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA
GUADELOUPE**

DELIBERATION N°2020/1811-02

***Objet* : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU CASDIS SUITE AU
RENOUVELLEMENT DES REPRESENTANTS DES COMMUNES SIEGEANT AU
SEIN DE CETTE INSTANCE**

L'an deux mil vingt et le 18 novembre à 09 heures, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Salle des délibérations de la Mairie des Abymes sise Hôtel de Ville, Le Bourg, Les Abymes, sous la présidence de Monsieur Fabert MICHELY, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation en date du 10 novembre 2020 et celle du 16 novembre 2020 (changement du lieu de réunion pour respecter les règles de distanciation physique).

Présents			
Conseil d'Administration du SDIS Séance du 18/11/2020			
Membres du CASDIS			
	Nom	Prénom	Fonction
	ROCHATTE	Alexandre	Préfet
	BOREL-LINCERTIN	Josette	Présidente du Conseil Départemental
Représentants du Conseil Départemental			
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
	MICHELY	Fabert	Président du CASDIS
	ABAILLE	Aurélien	Membre
	SIGISCAR	Marcel	Membre
	DAN	Juliana	Membre
	ERDAN	Nicole	Membre
Suppléants	Nom	Prénom	Fonction
	BAJAZET	Claudine	Membre
	BERNARD	Marlène	Membre
	RAUZDUEL	Rosan	Membre
Représentants des communes			
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
	BAPTISTE	Christian	Membre
	PONCHATEAU- THEOBALD	Marie-Yveline	Membre
	OTTO	Jules	Membre
	COURTOIS	Jean-Philippe	Membre

Suppléants	Nom	Prénom	Fonction
	BARBIN	Robert	Membre
	BALTYDE	Rosan	Membre
	NEBOR	David	Membre
Membres avec voix consultative			
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
	ANTENOR-HABAZAC	Félix	DD SIS
	JERPAN	Tony	Médecin-Chef du SSSM
	DOLLIN	Tony	Représentant des Officiers SPP
	ZOU	Jocelyn	Représentant des SPPNO
	BARVAUT	Sylvain	Représentant des PATS
	BOUCARD	Jean-Michel	Représentant des Officiers SPV
	AGASTIN	Alain	Représentant des SPVNO
Suppléants	Nom	Prénom	Fonction
	MALATCHOUMY	Jean-Claude	Représentant des PATS
	PERON	Steve	Représentant des Officiers SPP
Y assistaient			
	Nom	Prénom	Fonction
	LEVIF	Jean-Paul	DDA
	TIROLIEN	Alain	Chef d'Etat-Major
	BRIAL	Arnaud	Payeur Départemental
	MARC	Corinne	Chef du GAF
	GUSTARIMAC	Philippe	Chef du GIL
	MACCOW	Frantz	Chef du GMO
	VALMY-DHERBOIS	Didier	Chef du GPP
	BRUDEY	Guillaume	Chef du GFS
	COMBE	Roger	Chef du SSST
	CHARBONNE	Dominique	Chef du service Secrétariat de Direction

Secrétaire de séance : Mme Juliana DAN, Membre,

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-27,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu la délibération n°2019/2712-03 du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe en date du 27 décembre 2019 portant détermination du nombre de membres au CASDIS et répartition des sièges à l'occasion du renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale en 2020,

Vu l'arrêté SDIS AR 20/00949 du Président du Conseil d'Administration du SDIS de la Guadeloupe en date du 03 novembre 2020 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des communes siégeant au Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Considérant les résultats du vote des membres du Bureau du Conseil d'Administration du SDIS organisé lors de cette première réunion du CASDIS suite au renouvellement des représentants des communes siégeant au sein de cette instance,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Fixe la composition du Bureau du Conseil d'Administration du SDIS de la Guadeloupe comme suit :

- Un (1) Président,
- Trois (3) Vice-présidents ;
- Un (1) membre supplémentaire n'ayant pas la qualité de Vice-président.

Article 2 : A l'issue du premier tour du scrutin, ont été élus membres du Bureau :


- Premier vice-président : M. Aurélien ABAILLE, Conseiller Départemental
- Deuxième vice-président : Mme Marie-Yveline THEOBALD-PONCHATEAU, Maire de Baillif
- Troisième vice-président : Monsieur Marcel SIGISCAR, Conseiller Départemental
- Membre supplémentaire : Mme Juliana DAN, Conseiller Départemental

Article 3 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe.


Article 4 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VOTE DU CASDIS	
En exercice	15
Présents	13
Votants	13
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	13
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Conseil d'Administration



Fabert MICHELY



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :